

DOSSIER D'INSCRIPTION

Section bilangue - rentrée 2023

A REMETTRE IMPERATIVEMENT AU COLLEGE
AVANT LE VENDREDI 31 MARS 2023

**Accompagné de la synthèse du livret
d'évaluation du 1^{er} trimestre de CM2**

**Collège
Lucien Cézard**



7 rue Félix HERBET
77300 FONTAINEBLEAU

☎ 01 64 22 58 22
ce.0771424e@ac-creteil.fr

Je soussigné, (NOM-PRENOM) :

ADRESSE :

.....

Numéro de téléphone :/...../...../...../.....

Adresse mail :@.....

Représentant légal de l'élève (NOM-PRENOM) :

Date de naissance : / /

Ecole d'origine (CM2) :

souhaite que mon enfant intègre à **la rentrée 2023**, la section bilangue (en cas de choix multiples, merci d'indiquer vos préférences par ordre hiérarchique) :

- Anglais-Portugais
- Anglais-Chinois
- Anglais-Allemand (pour les élèves du secteur de recrutement)

L'inscription se fera sous réserve d'accord du collège et, pour les élèves hors secteur concernés par les bilangues chinois et portugais, de réponse positive à la demande d'assouplissement à la carte scolaire par l'Inspection Académique.

L'acceptation se fait sur dossier constitué de cette « fiche d'inscription » ainsi que de la synthèse du livret d'évaluation du 1^e trimestre de CM2.

La réponse fera l'objet d'un courrier aux familles ainsi qu'aux écoles **début avril**. Pour les élèves hors secteur qui auront été acceptés, la famille devra déposer auprès du directeur d'école une demande de dérogation au moyen du volet 2 de la fiche de liaison AFFELNET 6^e **avant le 21 avril 2023**. La notification d'affectation, qui vaudra réponse et permettra, le cas échéant, l'inscription, vous sera communiquée au **début du mois de juin**.

Date et signature :